



Carole DELGA

Ancienne ministre
Présidente

Madame, Monsieur

Votre enfant est scolarisé dans un lycée de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. La collectivité régionale que je préside a fait de la jeunesse une priorité. Aussi, soucieuse de permettre à chaque jeune d'accéder aux savoirs, à la formation et à l'emploi dans les meilleures conditions possibles, j'ai proposé au vote des élus le 2 février 2017, une nouvelle politique éducative régionale.

La prochaine rentrée scolaire en septembre 2017 sera placée sous le signe de la **solidarité** et de la **gratuité** des équipements pédagogiques pour favoriser l'**égalité** de tous les lycéen.ne.s et apprenti.e.s.

J'ai souhaité que la **Carte Jeune Région** soit le sésame indispensable des 226 000 lycéen.ne.s, 35 000 apprenti.e.s et des 1600 élèves des Ecoles Régionales de la Deuxième chance. Avec cette carte, votre enfant pourra dès la rentrée prochaine bénéficier :

- De la fourniture gratuite des manuels scolaires distribués dans les lycées par la Région,
- De la fourniture gratuite des premiers équipements nécessaires aux formations professionnelles pour les lycéen.ne.s et apprenti.e.s,
- D'une aide à la lecture de 20€ qui permettra l'achat de livres culturels et de loisirs uniquement dans les librairies indépendantes de la Région,
- D'une aide à l'acquisition d'une licence sportive de 15€ pour favoriser l'accès aux pratiques sportives scolaires,
- De l'aide à l'acquisition d'un ordinateur individuel, permettant la gratuité pour les revenus les plus modestes et en aidant les autres familles en fonction de leurs ressources.

Cette Carte Jeune Région est obligatoire pour bénéficier de l'ensemble de ces aides et je vous invite à vous rendre sur le site www.cartejeune.laregion.fr dès le 1er juin 2017 si vous ne la possédez pas encore ou si votre enfant entre en classe de seconde.

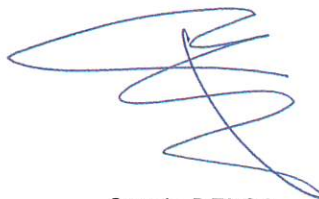
Pour cette année de mise en œuvre de la gratuité des manuels scolaires et afin de ne pas vous pénaliser, j'ai choisi de vous proposer de reprendre les livres scolaires. Le produit de cette restitution sera intégralement reversé sur la Carte Jeune de votre enfant et constituera une véritable aide à votre pouvoir d'achat dans cette période de rentrée scolaire.

Enfin, les apprenti.e.s bénéficieront d'aides spécifiques :

- Une aide pour leur transport, leur hébergement et leur restauration,
- Une aide au permis de conduire de 500 euros selon leur formation

Cette nouvelle politique éducative solidaire et innovante témoigne de l'engagement fort auprès des jeunes et des familles. J'espère que ces mesures seront propices à soutenir votre pouvoir d'achat et donneront à tous les jeunes d'Occitanie des chances supplémentaires de réussite.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.



Carole DELGA

La Carte Jeune Région t'accompagne au quotidien.

Surtout conserve-la car
elle te suivra tout au long
de ta formation



#MaCarteJeune

IMPORTANT

Distribution du 1^{er} équipement professionnel à la rentrée scolaire . . .

Les aides de la Carte (pour lycéen.ne.s et apprenti.e.s)	Quand l'utiliser ? (sous réserve de modifications)
Distribution du 1 ^{er} équipement professionnel	Du 1 ^{er} au 30 septembre 2017
Aide à la lecture de loisirs de 20 €	Du 1 ^{er} septembre 2017 au 30 juin 2018
Aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS) de 15 €	Du 1 ^{er} septembre 2017 au 30 juin 2018
IoRdi (sous condition de ressources et sur demande)	Du 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2017 pour les apprenti.e.s
Aide transport, hébergement, restauration*	Du 1 ^{er} août 2017 au 31 juillet 2018
Aide au permis de conduire*	Du 1 ^{er} septembre 2017 au 31 juillet 2018

Sous réserve d'éligibilité à tous ces dispositifs : inscrit.e.s dans un établissement du secondaire public et privé sous contrat d'association avec l'État, EREA, MFR, CFA, ER2C, ASEI.

(*) Uniquement pour les apprenti.e.s



Pour plus d'informations,
RDV à partir du 1^{er} juin 2017
sur le site
www.cartejeune.laregion.fr

À chaque rentrée scolaire :

- 1/ l'établissement valide ta nouvelle formation et de nouvelles aides te sont attribuées,
- 2/ tu actualises tes informations (contact, revenus du foyer...) en te connectant à ton espace personnel.



IMPORTANT
gratuité du 1^{er} équipement professionnel

Direction de la communication et de l'information régionale - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée - mai 2017

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.

